



# *SNTRS Informations*

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif  
Tel : 01 49 58 35 85 – Mel : sntrs-cgt@cnrs.fr – Web : www.sntrs.fr

N°327 du 18 juillet 2022

## *SOMMAIRE*

### **Spécial Conseil Syndical National**

- **Ordre du jour du CSN du SNTRS-CGT du 28 juin 2022**
- **Rapport introductif au CSN du SNTRS-CGT du 28 juin 2022**
- **Relevé de décision et votes du CSN du SNTRS-CGT du 28 juin 2022**

## *Ordre du jour du CSN du 28 juin 2022*

- Actualité
- Rapport financier 2021 (vote)
- Moyens syndicaux : attribution des décharges nominatives 2022 – 2023 (vote)
- Retour de la journée thématique « Dialogue social » (point d'information)
- Mandatement d'un binôme pour le 53e congrès (vote)
- Date des CE et CSN du second semestre (vote)
- Elections professionnelles (point d'information)
- Mise en place des GT SNTRS-CGT (point d'information)

# Rapport introductif au CSN du 28 juin 2022

Par Josiane Tack  
Co-secrétaire générale

## International :

De la Palestine à l'Ukraine en passant par le Yémen, l'Irak, l'Afghanistan et la Syrie, les conflits et les guerres se multiplient. Dans chacun de ces cas, le mouvement syndical se doit d'exprimer sa solidarité envers les peuples agressés contre les armées et les gouvernements qui les agressent.

L'agression de la Russie contre l'Ukraine projette l'Europe mais aussi le monde entier dans une spirale guerrière. Avec l'inscription dans la durée du conflit, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a démarré le 24 février 2022, une partie importante du monde bascule vers une économie de guerre.

Des missiles russes ont touché dimanche 26 juin un complexe résidentiel proche du centre de Kiev. Ces frappes russes ont eu lieu quelques heures avant l'ouverture d'un sommet du G7 en Allemagne. Hier, Lundi 27 juin, des frappes nombreuses ont touché un centre commercial au centre de l'Ukraine faisant de nombreux morts à Krementchouk. Cette frappe a provoqué une vive condamnation des dirigeants du G7 qui ont dénoncé un « crime de guerre ». Un autre bombardement russe contre des civils, à Lyssytchansk, s'est également avéré meurtrier. Face à ce lourd bilan humain, un Conseil de sécurité de l'ONU se réunit d'urgence ce mardi 28 juin 2022. Dans le Donbass, les forces russes ont obtenu samedi d'importants succès militaires, s'emparant de la ville stratégique de Severodonetsk.

Les dirigeants du G7 lors de ce sommet (Allemagne, Etats-Unis, France, Canada, Italie, Japon, Royaume-Uni) ont réaffirmé leur aide à l'Ukraine. Ils ont promis « de continuer à fournir un soutien financier, humanitaire, militaire et diplomatique aussi longtemps qu'il le faudra ».

Le G7 a appelé la Russie à permettre les exportations de céréales depuis l'Ukraine pour éviter d'accroître la crise alimentaire mondiale. Ils expriment leur « vive inquiétude » après l'annonce par la Russie sur un transfert possible de missiles à capacité nucléaire en Biélorussie. Lors de ce même sommet, le président ukrainien a déclaré que le temps de la négociation avec la Russie n'était pas venu et que l'Ukraine devait d'abord consolider ses positions. De telles positions des uns et des autres confortent notre analyse d'une guerre qui s'installe sur le temps long, dont nous voyons les impacts économiques et sociaux mais sans avoir de perspective sur la résolution du conflit.

Depuis l'invasion russe, 2 028 établissements d'enseignement ont été bombardés et 209 ont été complètement détruits en Ukraine. Parmi les morts, il y a des chercheurs en chimie, en mathématiques, en physique, en économie, en droit. La guerre a forcé sept millions d'Ukrainiens à se déplacer à l'intérieur du pays et cinq millions à fuir à l'étranger. Une grande partie des étudiants ukrainiens se trouvent désormais à l'étranger et seront probablement inscrits dans les universités de tous les continents. Par contre, les étudiants étrangers qui étaient inscrits dans les universités ukrainiennes sont rejetés par les pays d'accueil des étudiants ukrainiens. C'est le cas en France avec le témoignage de nombreux étudiants étrangers qui vont devoir quitter le territoire français sans scolarisation à la rentrée universitaire, cette situation n'est pas acceptable. Nous demandons que la France scolarise les étudiants en provenance d'Ukraine, quelle que soit leur nationalité !

## L'autre événement récent à l'international porte sur la suppression de l'IGV aux USA au niveau fédéral :

*La Cour suprême américaine a supprimé, vendredi 24 juin, l'arrêt de Roe v. Wade de 1973 qui garantissait le droit à l'avortement sur l'ensemble du territoire des Etats-Unis. Une majorité de six juges conservateurs sur neuf estime qu'"Il est temps de rendre la question de l'avortement aux représentants élus du peuple" dans les Congrès de chaque État, en guise de conclusion à leur décision.*

Cette révocation n'est pas une surprise. Mais elle n'en demeure pas moins un véritable séisme pour les Américaines : en l'absence de Roe v. Wade, environ la moitié des 50 États vont interdire ou limiter fortement

l'accès à l'interruption volontaire de grossesse (IVG). De nombreuses manifestations ont eu lieu aux USA mais aussi dans le monde entier suite à cette décision qui montre la fragilité des droits des femmes à disposer de leur corps.

## Politique nationale – retour des élections

On peut se réjouir de l'élimination dès le 1er tour d'Éric Zemmour et de l'ensemble des candidats de son parti. Mais celui-ci a grandement participé à la normalisation du parti de la famille Le Pen lors de ces élections mais aussi les propos de E. Macron et des membres de son gouvernement entre les deux tours mettant dos à dos la gauche qualifiée « d'extrême » et l'extrême droite. Le résultat du Rassemblement National n'est plus en demi-teinte avec une progression de 8 à 89 députés. Le RN devient le 1er parti d'opposition, l'alliance de la gauche au sein de la NUPES représente la deuxième force politique au sein de l'assemblée avec 150 sièges. E. Macron et ensemble ont essuyé une défaite cinglante avec 250 sièges (rappelons qu'il faut 289 sièges pour avoir la majorité absolue). Il échoue donc à obtenir la majorité absolue et des figures importantes de la Macronie ont été battues telles que Ferrant, Castaner, et trois ministres dont Amélie de Montchalin. Ensemble devra faire alliance pour faire passer les lois du gouvernement et la droite des républicains avec leurs 72 sièges se déchirent pour savoir s'ils doivent accepter « la main tendue » du gouvernement. Le parti d'Emmanuel Macron pour faire passer ses réformes antisociales, cherche coûte que coûte à nouer des alliances. Combien de temps certains résisteront-ils aux sirènes du pouvoir ?

Toujours est-il que les français ont rejeté Macron et sa politique même s'ils ont échoué à le priver de majorité. La NUPES est la 1ère force d'opposition, elle doit rester unie pour faire barrage à la régression sociale et à l'extrême droite.

Le scrutin du 19 juin 2022 restera dans les annales de la Ve République. Jamais, depuis l'inversion du calendrier électoral en 2002, les élections législatives n'avaient désavoué avec une telle vigueur le président de la République. Réélu il y a moins de deux mois, Emmanuel Macron n'a pas de majorité pour mener son second quinquennat. Son parti, La République en marche (LREM), perd 1/3 de ses sièges – elle en avait 314 en juin 2017, elle en perd exactement 105.

Enfin, citons parmi les élus de la NUPES : Rachel Kéké, femme de chambre qui a été en grève pendant 22 mois à l'hôtel Ibis des Batignolles et qui vient de battre l'ancienne ministre des Sports de Macron. Citons aussi le camarade Hendrick Davi de la CGT INRAE qui était venu animer notre dernière journée d'études sur les enjeux environnementaux. Le SNTRS-CGT devra porter ses revendications auprès des forces de progrès au sein de l'assemblée nationale.

Le chef de l'Etat a confirmé samedi dernier sa « confiance » en la Première ministre Elisabeth Borne, malgré le risque de blocage post-législatives, et lui a confié une nouvelle mission : sonder si un « accord de gouvernement » est possible. Elisabeth Borne devra faire des propositions « pour une feuille de route » et « pour la composition d'un nouveau gouvernement d'action » qui sera mis en place « dans les premiers jours du mois de juillet ».

Le temps presse, le gouvernement doit proposer des mesures en faveur du pouvoir d'achat, il y a urgence à les rendre effectives.

## Situation économique :

La France lors du G7 a demandé aux pays producteurs de pétrole d'augmenter leur production afin de freiner l'envolée des prix. **Les dirigeants des trois énergéticiens français TotalEnergies, EDF et Engie, appellent ensemble les Français à réduire "immédiatement" leur consommation de carburant, pétrole, électricité et gaz face au risque de pénurie et de flambée des prix qui menacent "la cohésion sociale" l'hiver prochain.** La centrale à charbon de Saint-Avold en Moselle doit redémarrer cet hiver, annonce le ministère de la Transition énergétique, alors qu'il était prévu de fermer définitivement le site cette année.

Ces différents éléments présagent d'une rentrée très difficile en terme de pouvoir d'achat avec en ligne de mire la question énergétique.

Le gouvernement, qui dit faire du pouvoir d'achat sa priorité numéro un face à l'inflation et aux conséquences de la guerre en Ukraine sur les prix de l'énergie, avait initialement laissé entendre qu'un paquet de mesure en soutien du pouvoir d'achat serait présenté le mercredi 29 juin. « *Il est possible qu'il y ait une semaine de glissement et pas plus, ce qui pourrait nous amener au 6 juillet* », a précisé Olivia Grégoire porte-parole du gouvernement.

### **Quel sera le contenu de cette proposition de loi ?**

*Il est annoncé 4% de revalorisation pour certaines prestations sociales telles que toutes les retraites de base, mais aussi les allocations familiales, le RSA ou encore la prime d'activité. Il est également question de la mise en place de mesure pour limiter la hausse des loyers. La hausse des loyers ne pourrait pas dépasser les 3,5% pendant un an. Une hausse des APL est également prévue. Ce paquet de mesures devrait coûter 7 milliards d'euros à l'État d'après les calculs de Bercy mais restera insuffisant dans le contexte d'inflation que nous connaissons laquelle devrait atteindre a minima 6,8% au mois de septembre 2022 : Un chiffre record qui va peser durablement sur le budget de la population.*

Le projet de loi devrait être présenté en conseil des ministres le 6 juillet, et être rétroactif dès le 1er juillet.

### **Sur le passage de la retraite à 65 ans :**

Macron aura beaucoup de mal pour faire passer sa retraite à 65 ans. Car un front syndical risque de s'opposer à lui. En effet, Les militants de la CFDT ont adressé un énergique rappel à l'ordre à leur numéro un, Laurent Berger, sur la question des retraites. Réunis en congrès début juin, les syndicats CFDT ont obtenu, contre l'avis de leurs instances confédérales, que la feuille de route de leur organisation soit réécrite, car ils la jugeaient ambiguë le texte de la « *résolution générale* » qui pouvait laisser penser qu'ils étaient prêts à accepter un allongement de la durée de cotisation pour toucher une pension à taux plein. Ils ont fermé la porte à cette hypothèse en adoptant un amendement à plus de 67 % des voix. Une majorité très nette, qui montre que de nombreux adhérents attendent un positionnement très ferme face au projet d'Emmanuel Macron de faire « *travailler plus longtemps* » la population. Il ne suffira pas au gouvernement de faire alliance avec les républicains pour faire passer sa réforme des retraites.

### **Conférence salariale :**

Le ministre de la FP Stanislas Guerini invite à une conférence salariale aujourd'hui mardi 28 juin les organisations syndicales. Nous devrions connaître maintenant très rapidement l'augmentation du point d'indice.

### **L'épidémie de covid va repartir à la rentrée de septembre !**

Plus de 70 000 cas nouveau positif au covid par jour cette semaine. « *Il faut à nouveau se protéger et protéger les autres* » : recommande la ministre de la santé. L'épidémie repart ... nous sommes en plein été et le virus va circuler de plus belle, il est fort probable qu'en septembre l'épidémie reparte en flèche et s'invite à nouveau dans notre quotidien de manière forte.

### **Réunion avec la ministre Sylvie Retailleau hier soir :**

Hier, en fin d'après-midi nous avons eu une réunion avec la ministre, voici en quelques mots un résumé, nous y rejoindrons plus avant dans les débats.

Elle va essayer de trouver un nouvel équilibre entre appel à projet et budget récurant.

Elle semble vouloir être davantage à l'écoute des problèmes remontés par les organisations syndicales (bonne écoute des Crous sur le cas de suicide et volonté d'étudier les cas remontés par les OS).

Elle est farouchement pour les chaires juniors et les CDI de missions et les systèmes de prime RIFSEEP et RIPEC... Pour elle, il s'agit d'un système adapté au besoin des rémunérations des collègues !

Elle est aussi bien sûr pour la LPR. Elle dit ne pas vouloir remettre en cause les organismes de recherche, ni les statuts des personnels de ces organismes.

La délégation de gestion doit relever de la concertation. Les organismes de recherche doivent décliner une vision nationale de la recherche. Les PEPR sont un bon instrument de pilotage national. Elle n'a rien lâché concernant le montant de la revalorisation du point d'indice.

Je terminerai rapidement avec l'actualité de notre champ :

Nous avons des enjeux importants devant nous avec les élections professionnelles en décembre. Vous savez tous combien il est important de réussir ces élections. Nous devons nous mettre en ordre de marche dès à présent.

Nous devons organiser la campagne mais aussi constituer nos listes, nous reviendrons là-dessus ors de nos débats.

Hier, lors de la journée d'études, nous avons abordé la question du dialogue social, il serait bien également de faire aujourd'hui la synthèse de ces échanges et voir les orientations que nous pourrions prendre ensemble lors du CSN.

Dans l'actualité du moment, il y a aussi la fusion absorption de la délégation régionale Normandie par la délégation régionale de PMA au CNRS.

Notre syndicat est le seul à accompagner les personnels dans cette fusion faite à la Hussarde qui va faire beaucoup de dégâts. Nous sommes allées deux fois en Normandie depuis les annonces sur cette fusion, nous avons communiqué par deux fois, nous avons proposé une enquête aux personnels des deux délégations. Nous faisons un travail coordonné entre les deux CRHSCT. Bref, nous explorons toutes les pistes mais la direction fonce tête baissée, comme si sa survie en dépendait.

Des camarades dans la salle pourront témoigner de la situation sur place.

Pour conclure, avant de laisser la place aux débats, je dirai sans beaucoup prendre de risque que la rentrée sociale sera rude en septembre. Soyons confiant dans notre capacité de résistance et de revendication afin de faire avancer le progrès social.

## *Relevé de décision et votes du CSN du 28 juin 2022*

**Matin :**

**Vote sur le bilan financier 2021**

Il y a 33 présents vote : 33 pour

**Vote sur le quitus :**

34 présents, 2 abs, 32 pour

**Après-midi :**

**Attribution des décharges syndicales nominatives 2022-2023 (incluant les modifications présentées en séance)**

Vote : 32 votants ; Abstention 1, Contre 0, POUR 31 >> **Validé** à la majorité (31 sur 32).

**Mandatement d'un binôme pour le 53<sup>e</sup> Congrès CGT**

Duo de candidats : Patrick Boumier, Magali Fasseu.

Vote : 31 votants ; Abstention 0, Contre 0, POUR 31 >> **Validé** à l'unanimité.

**Dates des CE et CSN du 2<sup>e</sup> semestre 2022**

CE : Jeudi 15 septembre, Mardi 4 octobre, Jeudi 15 décembre

CSN + JE Thématique : Lundi 21 et Mardi 22 novembre 2022.

Vote : 31 votants ; Abstention 0, Contre 0, POUR 31 >> **Validé** à l'unanimité.